

PROTOCOLE DE SOINS

Ce document est à remplir et signer par le médecin de votre enfant.

Il est à reconduire tous les ans.

Ce protocole de soins permet aux assistants maternels de pouvoir accomplir les « actes de la vie courante » auprès de l'enfant en garde. L'assistant maternel ne peut en aucun cas et sous aucun prétexte que ce soit, administrer un médicament sans ordonnance du médecin traitant de l'enfant, et/ou sans protocole de soins signé. Les parents de l'enfant doivent avoir expressément autorisé par écrit ces soins ou traitements médicaux, autorisation qui peut figurer dans le contrat d'accueil.

<https://www.ain.fr/solutions/sante-enfants-assmat/>

(Références : articles R.2111-1 du code de la santé publique ; L.214-1-1 et L.313-26 du code de l'action sociale et des familles)

Pour l'enfant :

Nom et prénom : **Né(e) le :**

Protocole en cas de fièvre supérieure à 38,5 ° et/ou douleur :

⇒ Administrer une dose poids / 6 heures de paracétamol en solution buvable.

Préalablement, si la température est supérieure à 38°, l'enfant sera déshabillé et installé dans un espace frais, de l'eau lui sera proposée très régulièrement.

Une vigilance particulière doit être adoptée face à un enfant ayant des antécédents de convulsions hyperthermiques. Le médecin pourra demander l'administration de paracétamol à partir d'une température supérieure à 38°.

Protocole en cas de plaie simple :

⇒ Nettoyer la plaie au savon doux, rincer, sécher. Appliquer localement un antiseptique de type Biseptine avec une compresse stérile. Recouvrir d'un pansement simple de protection.

Protocole en cas de brûlure superficielle :

⇒ Faire ruisseler de l'eau sur la peau lésée à une température autour de 15° pendant 15 minutes puis couvrir la zone brûlée d'un linge propre et sec en coton. Administrer du paracétamol si douleur.

Une brûlure chez un enfant de moins de 5 ans est un facteur de gravité. Les parents doivent être prévenus et un avis médical préconisé.

Protocole en cas de rougeurs du siège :

⇒ Appliquer une lotion asséchante/apaisante de type Cytélium et/ou une pâte à l'eau de type Eryplast.

(Préalablement, les recommandations en matière de prévention de l'érythème fessier sont appliquées.)

Protocole en cas de coup sans plaie :

⇒ Appliquer une poche de froid (ou de la glace) préalablement enveloppée dans un gant ou une serviette. Ne jamais poser la glace en contact direct avec la peau.

Protocole pour l'hygiène du nez et des yeux :

⇒ Nettoyer le nez ou les yeux à l'aide du sérum physiologique, suivant les techniques de réalisation de ces soins d'hygiène.

Date :

Nom du médecin :

Cachet